# Informations clés pour l'investisseur

**Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.**

## COUPOLE IM MULTI PRUDENCE
## un compartiment du fonds COUPOLE IM EXCELLENCE MULTIGESTION

**Code ISIN : (C) FR0000988172**

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français

Ce FCP est géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

## Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Non applicable
En souscrivant à COUPOLE IM MULTI PRUDENCE, vous investissez dans des actions et des produits de taux.

L'objectif est de participer aux évolutions des marchés actions et de produits de taux par une gestion de type profilé principalement mise en oeuvre via une sélection d'OPCVM.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion met en place une gestion active profilée fondée sur trois classes d'actifs financiers : actions, obligations et monétaire. En fonction des évolutions de marchés, et si le gérant le juge opportun, la gestion peut s'opérer soit par investissements directs, soit au travers d'OPCVM. L'exposition aux marchés actions peut varier jusqu'à 30% de l'actif par le biais d'investissements en titres et en instruments dérivés. Le fonds peut également investir en produits de taux dans la limite de 70% minimum et jusqu' à 100% de l'actif. Le fonds peut être exposé à des titres émis par des pays émergents dans la limite de 30%.
Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.
Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis chaque année..
Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon hebdomadaire, selon les modalités décrites dans le prospectus.
Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

## Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible — rendement potentiellement plus élevé

| 1 | 2 | **3** | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Le niveau de risque de ce fonds reflète le risque de son allocation majoritairement exposée au marché obligataire.
Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.
La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|---|---|
| **Frais d'entrée** | 1,50 % |
| **Frais de sortie** | Néant |
| Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie). | |
| **Frais prélevés par le FCP sur une année** | |
| **Frais courants** | 1,84 % de l'actif net moyen |
| **Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances** | |
| Commission de performance | Néant |

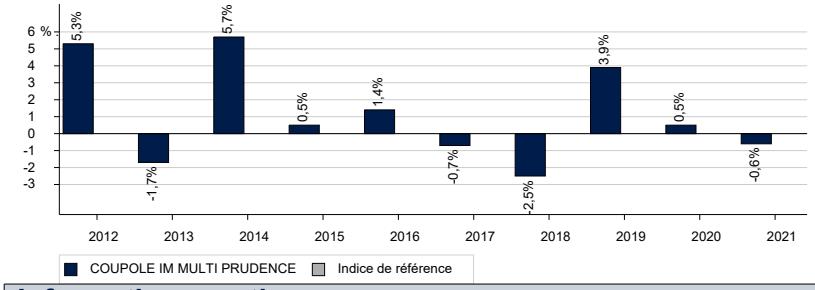
Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique **« frais et commissions »** du prospectus, disponible sur simple demande auprès du Service Client de la société de gestion.

## Performances passées




Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le FCP.

Le FCP a été créé le 11 octobre 2002.

La devise de référence est l'euro (EUR).

## Informations pratiques

Souscripteurs concernés : Tous souscripteurs

Nom du dépositaire : SOCIETE GENERALE.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Cet OPC étant composé de compartiments, son dernier rapport annuel agrégé est également disponible auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et du dépositaire.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.

Le FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

phrase fixe à déterminer - infos spécifiques OPC à compartiments

---

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 mai 2022.